

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 94 (1996)

Heft: 5: GIS 96 : Geografische Informationssysteme im Vormarsch = SIT 96 : les systèmes d'information du territoire progressent

Vereinsnachrichten: V+D : Eidgenössische Vermessungsdirektion = D+M : Direction fédérale des mensurations cadastrales

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le domaine de la mensuration officielle. Les questions non résolues concernent le contenu des données ainsi que l'organisation et les moyens techniques nécessaires pour assurer leur gestion et leur diffusion. Un premier rapport sera présenté en 1996.

Normes

En 1995, comme au cours de l'année précédente, la collaboration au sein du comité européen de normalisation (CT 287 CEN) a représenté l'essentiel de l'activité de la commission. Les travaux de normalisation dans le domaine de l'information géographique, auxquels participent la grande majorité des pays européens sous l'égide de l'Association française des normes (AFNOR), sont entrés dans la phase de la rédaction détaillée du texte des normes. La Suisse a pu participer à 11 séances du CT ainsi qu'à deux groupes de travail WG 1, 2, 3 et 4. Une fois encore, cette participation n'a été rendue possible que grâce à l'engagement personnel et financier des associations professionnelles, des entreprises Adasys et a/m/t, de l'Office fédéral de topographie et de l'EPFZ. La norme suisse concernant le modèle de référence pour l'échange de données GEOBAT devra être étendue aux domaines du génie civil ainsi qu'au cadastre des conduites. Un groupe de travail placé sous la direction de W. Meier a entrepris l'étude de la question en collaboration avec des représentants de la SIA.

Interface Interlis/AVS

La mise en œuvre concrète de l'interface AVS nécessite de nouvelles impulsions données tant par les organes de surveillance de la mensuration que par les géomètres. Un groupe de travail placé sous la direction de H. R. Gnägi a été chargé de s'occuper des aspects techniques et administratifs. Il assure la liaison avec le centre de compétences Interlis/AVS de la Direction fédérale des mensurations cadastrales. Au nombre des questions traitées figurent principalement l'harmonisation des exigences cantonales plus élevées, l'homologation des logiciels utilisés et l'établissement d'une réglementation transitoire pour les travaux cadastraux en cours.

14.3 Commission paritaire romande d'apprentissage de dessinateur-geomètre

(J.D. Waelti)

Pour 1995, les affaires courantes de la CRADG ont été liquidées lors de l'assemblée générale et de six réunions du bureau. M. Caillat, doyen de l'EPSIC, a participé à trois séances du bureau afin de maintenir les contacts très étroits et constructifs avec l'école professionnelle.

L'assemblée générale du 3 février 1995 a vu les comptes de la commission acceptés avec un excédent des charges de fr. 24'850.- environ. Elle a pris connaissance du budget pour 1995 qui prévoit un excédent des charges d'environ F. 33'800.- Comme l'année précédente, cet excédent des charges est dû principalement aux frais d'élaboration et d'impression du nouveau cours de connaissances professionnelles.

Le GTEM (Groupe de travail pour l'élaboration du nouveau manuel de connaissances professionnelles à l'usage des dessinateurs-geomètres) a continué son travail tout au long de 1995. Il informe trimestriellement le bureau de la CRADG, organe de relecture, sur l'état d'avancement de ses travaux. Sans entrer dans le détail, il faut relever que les deux tiers des chapitres sont édités définitivement ou en voie de l'être et que le tiers restant devrait se terminer en 1996. Que ce groupe soit ici remercié et félicité pour le travail accompli à ce jour. La commission d'examens CFC, présidée par M. Tilleu a mis sur pied en juin 1995 les examens dont le bilan est très positif au point de vue de l'organisation, peut-être un peu plus mitigé quant aux résultats obtenus par les candidats. La CRADG, consciente de la problématique des échecs aux examens finaux, tente des ouvertures en direction de l'EPSIC pour enrayer ce phénomène. M. Tilleu a fait part de son désir de quitter sa fonction de chef expert pour la prochaine session d'examen. Il sera remplacé par M. Nicodet qui a déjà partiellement fonctionné à ce poste lors de la session d'examens de 1995. La CRADG remercie M. Tilleu et toute son équipe pour l'excellent travail qu'ils ont accompli au cours de ces dernières années et souhaite plein succès au nouveau chef expert dans l'accomplissement de sa tâche.

Au cours de cette année 1995 la CRADG a suivi avec grand intérêt les premiers pas des apprentis des cantons de Neuchâtel, Jura et Jura bernois dans les cours du tronc commun du CPLN de Neuchâtel. Il faut aussi relever que dans ce cadre, le premier cours d'introduction organisé en août 1995, a été un succès total tant au point de vue des enseignants que des apprentis. Par leur grand travail de préparation et par l'excellence de l'organisation les responsables de ce cours ont su transmettre aux nouveaux apprentis les premières bases de leur formation professionnelle.

En cette année 1995 la CRADG a également participé aux premiers contacts inter-linguistiques pour une mise à jour du règlement d'apprentissage sous la présidence de M. R. Jaquier représentant SSMF. Les premiers résultats obtenus sont très positifs et montrent que les trois régions linguistiques ont les mêmes soucis d'obtenir un règlement le mieux adapté aux profondes mutations de notre profession. La CRADG remercie toutes les instances liées à la formation professionnelle pour leur collaboration et leur soutien dans l'accomplissement de sa tâche.

Hinweis an die VPK-Autoren

Bitte melden Sie Ihre Fachartikel und größeren Rubrikbeiträge frühzeitig beim Redaktionssekretariat oder Chefredaktor an. Senden Sie die Manuskripte bitte immer im Doppel.

Richtlinien für Manuskripte auf Disketten sowie allgemeine Hinweise für Fachartikel, Rubrikbeiträge und Sonderhefte erhalten Sie beim Redaktionssekretariat (Telefon 056 / 619 52 52, Fax 056 / 619 52 50).

Wir freuen uns auf Ihre Beiträge und danken für Ihre Mitarbeit.

Redaktion VPK

V+D / D+M

Eidgenössische Vermessungsdirektion
Direction fédérale des mensurations
cadastrales

Luftbilder und Satellitenbilder Katalog 1995

Seit 1981 veröffentlicht die Eidgenössische Vermessungsdirektion einen dreisprachigen Katalog aller stereoskopisch ausmessbaren Senkrechtaufnahmen, welche jeweils im Vorjahr von den nachstehend genannten Vermessungsflugdiensten gemacht wurden:

- Ascop AG
- Bundesamt für Landestopographie
- Eidgenössische Vermessungsdirektion
- Swissair Photo + Vermessungen AG

Zu diesem Katalog gehören zwei Übersichtskarten 1:300 000, in welchen alle Bildflüge des betreffenden Jahres entweder mit dem Gebietsperimeter, oder bei Bildmassstäben 1:20 000 und kleiner, mit ihrer Fluglinie angegeben sind.

- «Luftbilder und Satellitenbilder der Schweiz 1995»
- «SWISSPHOTO»

Hinweise auf Satellitenbilder und deren Bezugsquellen sind ebenfalls angegeben. Jetzt liegt dieser Katalog mit Karten auch für alle Bilder des Jahres 1995 vor.

Es ist vorgesehen, diesen Katalog auch für die folgenden Jahre herauszugeben, so dass er auch abonniert werden kann. Er ist zu beziehen bei der Eidg. Vermessungsdirektion, 3003 Bern, einzeln Fr. 40.- + 2.0% MWST oder im Abonnement Fr. 30.- + 2.0% MWST.

Catalogue 1995 des vols photogrammétriques et vues par satellites

Depuis 1981, la Direction fédérale des mensurations cadastrales publie un catalogue, en trois langues, de toutes les prises de vues verticales stéréoscopiques qui ont été effectuées durant l'année précédente par les services de vols photogrammétriques suivants:

- Ascop SA
- Office fédéral de la topographie
- Direction fédérale des mensurations cadastrales
- Swissair Photo + Mensurations SA

Deux cartes au 1:300 000 sont annexées au catalogue:

- «Vols photogrammétriques et photos par satellites en Suisse en 1995»
- «SWISSPHOTO»

Tous les vols photogrammétriques de l'année y sont représentés, soit par le périmètre de la région survolée, soit, pour des échelles de clichés plus petites ou égales à 1:20 000, par leurs lignes de vol.

On y trouve également des indications concernant les vues prises par satellites, ainsi que leur sources.

Maintenant, ce catalogue et ces cartes existent également pour tous les clichés de 1995. Il est prévu que ce catalogue paraisse chaque année, on peut donc s'y abonner. Il est disponible auprès de la Direction fédérale des mensurations cadastrales, 3003 Berne, au prix de 40 frs. + 2.0% TVA par exemplaire ou 30 frs. + 2.0% TVA en abonnement.

Catalogo 1995 dei voli fotogrammetrici e delle riprese dai satelliti

Dal 1981 la Direzione federale delle misurazioni catastali pubblica un catalogo, in tre lingue, di tutte le riprese aeree stereoscopiche eseguite dai seguenti servizi l'anno precedente:

- Ascop SA
- Ufficio federale di topografia
- Direzione federale delle misurazioni catastali
- Swissair Photo + Misurazioni SA

A questo catalogo sono annesse due carte 1:300 000 nelle quali sono rappresentati tutti i voli fotogrammetrici dell'anno:

- «Voli fotogrammetrici e foto riprese dai satelliti in Svizzera nel 1995»
- «SWISSPHOTO»

Per le riprese in scala 1:20 000 e inferiori sono rappresentate le linee di volo, mentre per le altre è definito il perimetro della regione sorvolata. Sono pure date indicazioni sulle riprese dai satelliti e sulla loro provenienza. Questo catalogo è ora disponibile per tutte le riprese eseguite durante il 1995. La sua pubblicazione è prevista anche per i prossimi anni, per cui è possibili abbonarsi. Lo stesso è ottenibile presso la Direzione federale delle misurazioni catastali, 3003 Berna, al prezzo di fr. 40.- + 2.0% IVA per esemplare oppure a fr. 30.- + 2.0% IVA in abbonamento.

L+T / S+T

Bundesamt für Landestopographie
Office fédéral de topographie

Nachführung von Kartenblättern

Blatt feuille foglio		Nachführung mise à jour aggiornamento
1171	Beckenried	1993
1208	Beatenberg	1993
1209	Brienz	1993
1229	Gründelwald	1993
1248	Mürren	1993
1250	Ulrichen	1993
1289	Brig	1993
1290	Helsenhorn	1993
30	Besaçon	1990/94
40	Le Léman	1992/94
251T	La Sarraz	1990/95
260T	St-Cergue	1992/95
262T	Rochers de Naye	1992/95
263T	Wildstrubel	1992/95
258 S	Bergün	1991/95

Zeitschriftenkommission Commission de la revue

Jahresbericht 1995 VPK

Mit 748 Seiten (bzw. 808 Seiten inklusive Umschlagseiten und Jahresinhaltsverzeichnis) gehörte der VPK-Jahrgang 1995 – nach zwei «dünnere» – wieder zu den umfangreichsten Jahrgängen. Dies vor allem durch die beiden «dicken» Sonderhefte 4/95 und 5/95.

Folgende Sondernummern und Schwerpunktheft, in denen sich die thematische Vielfalt der VPK widerspiegelt, konnten 1995 gestaltet werden:

- VPK 1/95: Kantonale geografische Informationssysteme
- VPK 3/95: Moderne Meliorationen
- VPK 4/95: ETHZ: Departement Geodätische Wissenschaften
- VPK 5/95: Geo-Information in der Schweiz: Landinformationssysteme für Gemeinden und Werke
- VPK 7/95: Raumplanung
- VPK 10/95: Historische Vermessung und Kartographie
- VPK 11/95: 30. Jubiläum EINEV

Neu waren 1995 – auf Initiative und Kosten des VSVF – die italienische Übersetzung der Zusammenfassungen. Wir hoffen, damit unseren Südschweizer Kollegen die Lektüre etwas erleichtern zu können. Der VSVF ist bereit, diese Dienstleistung auch 1996 weiterhin zu erbringen.

Der Anteil der französischsprachigen Fachartikel beträgt weiterhin 20 Prozent; bei den Rubrikbeiträgen 14 Prozent. Der Anteil der italienischsprachigen Beiträge beträgt sechs bzw. drei Prozent.

Der grosse Umfang konnte einerseits durch die Erhöhung der Vereinsbeiträge von Fr. 110 000 auf Fr. 120 000 und andererseits durch die Druckkostenbeiträge von rund Fr. 92 500 (Vorjahr: Fr. 19 600) realisiert werden. Die Erhöhung der Vereinsbeiträge wurde allerdings weitgehend durch die Mehrwertsteuer aufgezehrt. Immerhin verblieb gesamthaft ein Ertragsüberschuss von rund Fr. 5500 zugunsten der Zeitschriftenkasse.

Th. Glatthard

Rapport annuel MPG 1995

Les 748 pages (808 y compris les pages de couverture et les tables de matière annuelle) font du millésime MPG 1995 un des plus volumineux de ces dernières années – en regard des deux millésimes précédents plutôt minces – du fait notamment des deux épais cahiers spéciaux d'avril et mai 1995.

Aufwand / Dépenses

Honorare Redaktoren Honoraire des rédacteurs	48 000.-
Sekretariat, Rechnungsführung Secrétariat, comptabilité	51 246.35
Mehrleistungen Druck Frais d'impression supplémentaires	111 695.-

Ertrag / Recettes

Vereinsbeiträge Cotisations des sociétés	120 000.-*
Druckkostenbeiträge Contributions aux frais d'impression	92 493.-
Zinsertrag Intérêts	3 897.65

Mehreinnahmen 1995

Recettes supplémentaires en 1995	5 449.30	
	<u>216 390.65</u>	<u>216 390.65</u>

* davon 60% von SVVK, SGPBF, SIA-FKV und 40% von VSVF, STV-FVK, UTS-MGR. Die Höhe der Mitgliederbeiträge für die VPK ist Sache jedes einzelnen Vereins.

* dont 60% de SSMAF, SSPIT, SIA-GRG et 40% de ASPM, STV-FVK, UTS-MGR. Il appartient à chaque société de fixer sa cotisation par membre pour MPG.

NB: Verlag, Satz, Druck, Spedition, Inserate gehen direkt auf Rechnung des Verlages und erscheinen daher nicht in der Betriebsrechnung VPK.

PS: Les frais d'édition, de composition, d'impression, d'expédition et d'annonces sont à la charge de l'éditeur et ne sont pas contenus dans le compte d'exploitation MPG.

Betriebsrechnung VPK 1995. Compte d'exploitation MPG 1995.